

# Modèle de pratique de la Collection RAN

## Nom de la pratique

Veillez noter que par « pratique », nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

## Approche interinstitutionnelle de la réadaptation des détenus radicalisés (MAR)

### Description

(300 mots maximum)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que dans les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique, se trouve un lien manifeste avec la prévention ou la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN.

L'Approche interinstitutionnelle de la réadaptation des détenus radicalisés (MAR), organisée par l'Agence des établissements pénitentiaires des Pays-Bas, est adoptée dans le cas des détenus qui purgent une peine pour des faits d'extrémisme et de terrorisme. En coopération avec les principaux partenaires, tels que le service de probation (spécialisé dans la radicalisation, l'extrémisme et le terrorisme), la municipalité et l'Agence des établissements pénitentiaires, nous organisons des conférences pour étudier le cas de chaque détenu. En réunissant ces organisations très tôt et en échangeant des informations, nous sommes en mesure de développer des plans de resocialisation personnalisés. Chacune des organisations fournit ses propres informations et son point de vue sur le cas. Le MAR fournit la plateforme où les intervenants discutent des profils de risque et décident des possibilités d'intervention. Nous recourons à des instruments structurés tels que VERA-2R, mais aussi au jugement professionnel de praticiens formés et expérimentés, à une évaluation idéologique par un expert et à un examen et une analyse psychologiques et psychiatriques, ainsi qu'à une évaluation du réseau de la personne. Nous cherchons des possibilités d'intervention sur différents facteurs tels que la famille, le réseau social, l'idéologie, la santé mentale, l'identité personnelle, les besoins fondamentaux (logement, revenu) et la réactivité. Il est important de trouver le bon équilibre entre réadaptation et sécurité. La décision, visant à conseiller le directeur de

	<p>l'établissement pénitentiaire, est habituellement fondée sur une base commune et l'accord et l'engagement communs de toutes les organisations impliquées. Les interventions peuvent commencer pendant la détention et ensuite se poursuivre par l'approche interinstitutionnelle locale (municipalité et foyers).</p>
<p><b>Principaux thèmes</b></p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Coopération interinstitutionnelle</p> <p>Prison et probation</p>
<p><b>Public cible</b></p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Prison / probation</p> <p>Autorités</p> <p>Organisations communautaires locales / ONG</p>
<p><b>Couverture géographique</b></p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>L'approche MAR est un programme national intégrant toutes les prisons aux Pays-Bas. Certains groupes cibles du MAR seront placés dans une prison ordinaire, mais la plupart d'entre eux séjourneront dans l'un des trois quartiers de haute sécurité réservés aux suspects ou délinquants terroristes. Il existe trois quartiers réservés aux terroristes (deux pour les hommes et un pour les femmes). Lors de la dernière période de leur détention, les détenus peuvent être transférés dans une prison ordinaire afin de travailler plus spécifiquement sur leurs objectifs de réadaptation individuels.</p> <p>Le MAR se poursuit tout au long de la période de détention, peu importe si la personne reste dans le quartier réservé aux terroristes ou séjourne dans une prison ordinaire. Lorsqu'un détenu est transféré, le MAR le suit pour s'assurer que toutes les informations pertinentes (y compris les profils de risque) sont également transférées et que les objectifs et interventions de réadaptation seront poursuivis dans l'établissement pénitentiaire suivant. Une fois le détenu libéré, le plan de réadaptation MAR est transféré dès le départ à la municipalité impliquée dans l'approche MAR, qui poursuit le travail dans le cadre de l'approche interinstitutionnelle locale.</p>
<p><b>Début de la pratique</b></p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise</p>	<p>Année de début : 2019</p> <p>Année de fin : Sélectionnez l'année de fin de la pratique si elle a pris fin.</p>

<p>en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	
<p><b>Réalisations</b></p> <p>Veuillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Une série de graphiques a été conçue pour illustrer les méthodes de travail du MAR. Ils sont utilisés pour des présentations et sont disponibles sur demande.</p>
<p><b>Faits et évaluation</b></p> <p>Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention.</li> <li>2. <u>évaluation et avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?</li> <li>3. <u>examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) au sujet de la pratique.</li> </ol> <p>Veuillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention.</li> </ol> <p><i>L'Agence chargée des institutions pénitentiaires a réalisé une évaluation (2020-2021) de l'ensemble des interventions en matière de déradicalisation et de désengagement pouvant être utilisées pour les détenus suspectés ou condamnés pour des infractions terroristes et pour les détenus présentant des signes de radicalisation. Cette évaluation ne ciblait pas spécifiquement l'approche MAR, mais certaines recommandations intégraient des opportunités en ce qui concerne l'approche interinstitutionnelle. Les chercheurs suggèrent l'utilisation du MAR pour sensibiliser régulièrement à la série d'interventions existantes, par exemple, en élaborant des fiches d'information pour chaque intervention. Ces fiches d'information ont depuis lors été élaborées par le MAR et sont actuellement utilisées lors des conférences MAR d'étude des cas.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. <u>Évaluation et avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?</li> </ol> <p><i>En 2022, une enquête sur la lutte contre la radicalisation a été réalisée par le service chargé des inspections et des audits du ministère de la Justice et de la Sécurité. Son rapport a prêté une attention particulière au MAR. « Le MAR garantit un contact sécurisé sur le plan structurel entre les partenaires en charge du cas. Par conséquent, la coopération dépend moins des connaissances individuelles et de la volonté des personnes. Les partenaires impliqués déclarent qu'ils sont très satisfaits, que le MAR joue un rôle clé</i></p>

	<p><i>dans le partage des informations. L'importance d'une approche MAR qui fonctionne bien est essentielle. »</i></p> <p>3. <u>Examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) au sujet de la pratique.</p> <p>a. <i>L'approche intéressante et précieuse consistant à établir un lien entre la prison et l'administration avec l'intégration des municipalités dans l'univers carcéral est unique. La stratégie nationale du MAR empêche les pertes d'informations cruciales lors des transferts entre les établissements pénitentiaires et après la détention (NB : nous serons en mesure de remplir cette section après la présentation du document de la dernière réunion RAN PRISONS à Rome).</i></p>
<p><b>Durabilité et transférabilité</b> (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	-
<p><b>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</b></p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Nom : Ran PRISONS</p> <p>Date : 07/07/2022</p> <p>Lieu : Rome</p> <p>Sujet : Gérer la non-adhésion et l'adhésion purement en apparence en prison – stratégies d'intervention proposées pour limiter les risques</p>
<p><b>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE</b> (100 mots maximum)</p> <p>Veillez indiquer comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE, ET indiquer explicitement si elle est (co-)financée</p>	-

<p>par l'UE et, dans l'affirmative, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	
<p><b>Organisation</b> (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)  Veuillez décrire brièvement l'organisation à l'origine de la pratique, y compris son statut légal, p. ex. ONG, administration, société anonyme, œuvre caritative etc.</p>	<p>L'Approche interinstitutionnelle de la réadaptation des détenus radicalisés (MAR) est un programme national organisé par l'Agence des établissements pénitentiaires des Pays-Bas.</p> <p>Type d'organisation : Établissement public</p>
<p><b>Pays d'origine</b>  Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Pays de l'UE ou de l'EEE : Pays-Bas</p> <p>ou :</p> <p>Pays hors UE : Entrer le nom si pays hors UE</p>
<p><b>Contacts</b>  Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Adresse : Herman Gorterstraat 5 I 3511 EW I Utrecht Personne à contacter : M. F. Borst Courriel : pare@dji.minjus.nl Téléphone : +31 88 072 50 00 Site Web : <a href="https://www.rijksoverheid.nl/contact/contactgids/dienst-justitie-inrichtingen-dji">https://www.rijksoverheid.nl/contact/contactgids/dienst-justitie-inrichtingen-dji</a></p>
<p><b>Dernière mise à jour</b> (année)</p>	<p>2022</p>